

---

**Procès-verbal**  
**Conseil d'établissement**  
**Séance extraordinaire en présentiel et Teams**  
**12 septembre 2023**

1) Accueil des membres et vérification du quorum

**SECRÉTAIRE DE RÉUNION** : Julie Joannis

**PRÉSENCES** : Daniel Cooke, Annie Boisvenue, Marie-Noël Carrier (Teams), Véronique Ouellet-St-Denis, Chloé Le Tourneux, Émilie Gauthier, Mélodie White-Gauthier, Isabelle Lefrançois, Léandre Pagé-Boisvert, Geneviève Auger (Teams), Estéban Gendron, Sylvia Fowler Nathalie Deschambault (Teams) (substitut).

**ABSENCES** : Aucune absence

**INVITÉ** : Aucun

**PUBLIC** : Aucun

Le quorum est atteint. La réunion peut donc débuter à 18 h35.

2) Mot du président

Monsieur Daniel Cooke nous remercie pour notre présence et mentionne que la réunion de ce soir concerne une erreur de procédure. Il laisse la parole à Madame Boisvenue pour la suite.

3) Retrait du cours de musique au secondaire – état de la situation

Madame Annie Boisvenue résume la situation concernant le retrait du cours de musique :

1. Avril 2023 – envoi de la lettre de choix d'école aux futurs élèves du secondaire 1.
2. Après réception des choix d'école au mois d'août 2023, il ne reste que 22 élèves en secondaire 1 et 16 élèves en secondaire 2. Beaucoup de départs à LJP et au Séminaire Sacré-Cœur et plusieurs déménagements.
3. Vérification auprès de Patrick Courville au service des ressources éducatives. Le Ministère demande seulement un minimum d'un cours en art. Il n'y a pas également d'enseignant de musique qualifié disponible pour un 34 % de tâche.
4. La direction a tenté de combiner le poste de musique avec le poste d'enseignant de CCQ au secondaire et personne n'a accepté.
5. Comme il y a très peu d'élèves inscrits en musique (on peut compter sur une main pour chaque niveau), une lettre aux parents a été envoyée pour les informer du retrait du cours de musique.



6. Nous avons cependant omis de consulter les membres du C.É. et la direction s'est excusée pour cette omission.
7. Consultation de la direction avec monsieur Daniel Cooke.
8. Un suppléant a été engagé pour les cours de musique de la journée du 7 septembre. Les élèves ont visionné la comédie musicale « Cats. »
9. Les parents ont été avisés du fonctionnement de cette journée et les élèves concernés ont également été consultés.

Un échange entre les membres a eu lieu tout au long des explications de Madame Annie Boisvenue.

Des démarches seront entreprises à compter de février 2024 pour les choix de cours dans le but d'attirer les élèves vers les cours de musique pour l'année scolaire 2024-2025.

Il y a eu vote à main levée sur la proposition suivante :

Vu la faible demande d'inscription au cours de musique et vu le manque d'enseignant en musique, il est proposé de retirer officiellement le cours de musique pour l'année scolaire 2023-2024.

**Pour : 10**

**Contre : 3**

**Adoptée à la majorité**

**RÉSOLUTION : CE-23-09-12-01**

#### 4) Moyens de pression

Monsieur Daniel Cooke informe les membres parents des moyens de pression des enseignants. Un échange entre les membres a eu lieu pour clarifier certaines situations. À noter que certaines écoles ont des techniciens en loisirs et ceux-ci organisent des activités pour les élèves. Nous n'avons pas de techniciens en loisirs pour organiser des activités pour les élèves.

L'OPP se propose pour faire des activités, mais cela pourrait nuire aux moyens de pression des enseignants.



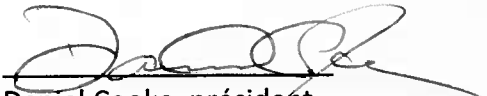
---

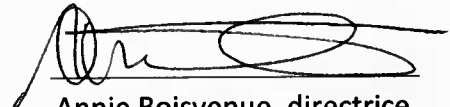
5) Levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Isabelle Lefrançois et appuyée par Madame Émilie Gauthier à 19 h 35

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION : CE-23-09-12-02**

  
Daniel Cooke, président

  
Annie Boisvenue, directrice

Respect - Engagement - Collaboration

